

---

## COMBRET - CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2021

---

A l'ordre du jour du conseil :

- Des délibérations ont été prises pour demander une aide l'était au titre de la DETR/DSIL (Dotation Equipements Territoires Ruraux et Dotation de Soutien à l'Investissement Local. Ceci concerne 3 dossiers :
  - o Le projet de rénovation énergétique et aménagement de trois logements dans l'ancien bâtiment « logement des instituteurs ».
  - o Le projet d'aménagement d'un espace public à la place des ruines dites « Outzen », associé à un belvédère et à la réalisation de murets et installations de garde-corps dans certains endroits pour sécuriser le village de Combret
  - o Des travaux de consolidation de voirie sur le chemin de déviation du village de Combret.
- Le conseil a également délibéré pour se porter acquéreur de parcelles de terrains d'environ 50 ares situés aux abords du village en prévision de futurs aménagements.
- La convention que la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier propose pour un service de secrétariat de mairie itinérant a été présentée et validée. Ce service permettra de pouvoir disposer rapidement d'un secrétaire de mairie en cas d'indisponibilité non prévue de la titulaire. Aussi, en cas d'accroissement d'activité, la commune pourra demander la mise à disposition de l'agent pour assurer un renfort auprès de la secrétaire de mairie en place. Un tarif forfaitaire journalier incluant les frais de déplacement et frais de repas seront facturés selon l'utilisation de ce service avec un minimum de 2 jours par an au titre de l'adhésion.
- Suite à la démission de Mme VAYSSE du poste d'entretien des locaux de la Mairie, le conseil délibère afin pour porter les heures de l'emploi d'adjoint technique territorial 17.5h par semaine (soit une augmentation de 1,5h par semaine correspondant aux heures d'entretiens hebdomadaires). M. COMBES assurera donc dorénavant l'entretien des locaux de la Mairie. Le conseil remercie chaleureusement Ghislaine pour avoir assuré cette mission durant de nombreuses années, et remercie Christophe pour avoir accepté cette tâche supplémentaire.

En questions diverses :

En lien avec le service départemental des Bâtiments de France, une lettre aux habitants du village de Combret et aux résidences secondaires sera prochainement transmise afin de sensibiliser aux démarches à suivre pour tous travaux sur leurs maisons et bâtiments. Le conseil souhaite également les informer d'une démarche pour classer le village de Combret au titre des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR).

Sur proposition de nos conseillers départementaux, M. LABORIE et Mme BEL, le maire informe le conseil que les panneaux touristiques indiquant le village de Combret qui se trouvent sur la départementale 999 vont être renouvelés. Le conseil souhaite modifier le positionnement de ces panneaux pour donner plus de visibilité à ceux-ci.

Il est prévu d'aménager la salle sous la halle en point d'accueil touristique pour cet été. Les aménagements et le matériel nécessaires seront vu avec l'Office de Tourisme. Le recrutement d'un stagiaire est en cours avec l'OT afin de développer la notoriété du village de Combret, valoriser son patrimoine, assurer un accueil touristique dans le village et y organiser des visites guidées pour les individuels et les groupes durant la période estivale.

Un point est fait sur les travaux de voirie de la commune effectués par la communauté de communes. Le curage des fossés est dorénavant terminé. Des socles de poubelles vont être installés là où ils sont manquants selon un plan pluri annuel.

Dans le cadre de l'étude du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), les premières cartes de zonage ont été transmises par le bureau d'études. Ces cartes sont réparties aux conseillers pour que chacun vérifie avec les habitants la prise en compte, des bâtiments agricoles et professionnels existants ou en projet ainsi que le bâti existant pouvant faire l'objet d'un changement de destination. Un registre est toujours ouvert en mairie pour recueillir tous les projets de construction ou d'aménagement des habitants dans les prochaines années.

Le renouvellement et l'installation de panneaux de signalisations des lieu-dit a débuté.